

COMMUNE DE LA VILLENEUVE AU CHÊNE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 03 FEVRIER 2017

L'an 2017 et le 03 février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle des réunions sous la présidence de CERVANTES Jésus, Maire.

Présents : M. CERVANTES Jésus, Maire, M. BACHELERY Alain (arrivé à 20h45), M. BRACKE Thierry, Mme DJURICEK Maria, M. GARNIER Sylvain, M. MAÏER Jean-Paul, Mme MAROT Aurélie, Mme OCKOCKI Sophie, M. THOMAS Ludovic, M. TISSOT Romain, Mme VILLAIN Brigitte,

Toutes les décisions ont été approuvées à l'unanimité des membres présents.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016.

Proposition d'un commissaire titulaire et d'un commissaire suppléant pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D) de la Communauté de communes de Vendeuve-Soulaines

- Commissaire titulaire : Mme Sophie OCKOCKI
- Commissaire suppléant : M. Jean-Paul MAÏER

Désignation de représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) de la Communauté de communes de Vendeuve-Soulaines

- Titulaire : Mme Brigitte VILLAIN
- Suppléant : M. Jésus CERVANTES

Convention de mise à disposition établie pour l'année 2017 entre la communauté de communes de Vendeuve-Soulaines et la commune de La Villeneuve au Chêne pour l'entretien des espaces verts, des voiries, du monument aux morts et des ERP.

Présentation des résultats budgétaires de l'exercice 2016

Section de fonctionnement

RECETTES	301 395,82
DEPENSES	286 972,49
RESULTAT 2016	14 423,33

Section investissement

RECETTES	94 678,01
DEPENSES	68 691,62
RESULTAT 2016	25 986,39

Désignation de 3 membres par le conseil municipal pour le renouvellement du bureau de l'AFR de La Villeneuve au Chêne – Durée du mandat : 6 ans

1. M. Patrick GARNIER
2. M. Jean-Luc GRANDIN
3. M. Jean BERNAND-CROSSETTE

Devis retenu pour la pose de 3 nouveaux extincteurs à l'école (localisation : tableau électrique + chaudière) et à la mairie (localisation : tableau électrique) – Coût H.T = 211.30 €

**Devis retenu pour la pose de filets à l'église afin de bloquer l'accès aux volatiles
Coût H.T de l'opération : 1 696 Euros. Installation garantie 10 ans.**

**Devis retenu pour l'achat de mobiliers pour la mairie et sa salle annexe
27 chaises + 1 fauteuil de bureau – Coût H.T = 585.40 €**

Demande de déclassement de l'Eglise en ERP de 5ème catégorie de type V

Attribution financière scolaire 2017 fixée à 40 € par élève + versement d'une subvention de 1 000 € à la coopérative scolaire

Mise à jour du Plan d'occupation avec intégration de Servitudes d'Utilité Publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé exploitées par la société GRTgaz

Dossier relatif à l'implantation d'un nouveau système de traitement des eaux usées : présentation de l'avancement du projet. Tous les différents points d'étapes sont évoqués.

Retrouvez les comptes rendu sur le site internet
de la commune : www.lavilleneuveauchene.fr

